

**TOMBES: MORTS EN A.F.N.**

DEPARTEMENT DU JURA  
COMMUNE : MONTMOROT 39570



NOM et PRENOM : HORY Denis  
NE(E) LE : 22/09/39  
LIEU DE NAISSANCE : MOLOY 21120  
PROFESSION : Boucher Charcutier



GRADE	UNITE	LIEU DU DECES	DATE DU DECES	CAUSE DU DECES	LIEU D'INHUMATION
CAPORAL Médaille Militaire et croix de la Valeur militaire avec palme	1 / 75 RIMA	BORDJ du CAID EL ATBA CONSTANTIN E	27/12/61	Embuscade	MONTMOROT TRANSFERT A MOLOY 21



lotière.

Dolé, Montmorot : Mme Denis Hory, sa veuvé; Mme et M. André Hory, ses parents; Mme Vve Favier, sa belle-mère; Mme et M. Michel Hory et leur fils Denis André Hory, ses frères et sœurs; Mme et M. Lucien Hory, ses grands-parents; Mme Vve Van Vlierberghe, sa grand-mère; les familles Hory, Pitella, Riboulat, Vannier, Doral, Schroll, Villet et leurs enfants ont la douleur de vous faire part du décès de leur cher

**Denis HORY**

Caporal

tombé en Algérie le 27 décembre 1961

## **MORT POUR LA FRANCE**

La dépouille mortelle du caporal Denis Hory, est arrivée mercredi 31 janvier, à 11 h. 45, en mairie de Montmorot.

Déposée dans une chapelle ardente, elle a reçu les honneurs militaires et une veillée funèbre a été assurée par les anciens combattants.

Les obsèques ont lieu ce jeudi 1er février, à 14 h. 30.

Ajoutons que le défunt était titulaire de la Médaille militaire et de la croix de la Valeur militaire avec palmes. Il avait été tué en Algérie le 27 décembre 1961, à l'âge de 22 ans.

## LE CAPORAL DENIS HORY TUE EN ALGERIE

Vendredi, la nouvelle du décès du caporal Denis Hory, de la 4<sup>e</sup> Cie du 75<sup>ème</sup> R.I.M.A., parvenait à la mairie et fut rapidement répandue dans la commune. Ce militaire a été tué en opérations du maintien de l'ordre, au cours d'une embuscade rebelle, le 27 décembre, dans le secteur de Collo (département de Constantine). Boucher-charcutier à Dole, il devait être libéré en février.

M. Eugène Malois eut la pénible mission de prévenir sa jeune femme, née Marie-Claude Favier, qui habite chez sa mère, rue Jean-Jaurès.

A Mme Hory et à sa famille,  
« La Croix Jurassienne » présente ses vives condoléances.

# MONTMOROT

## En présence de nombreuses personnalités Denis HORY, tué en Algérie a été inhumé à Montmorot

C'est une foule nombreuse et émue qui accompagna Denis Hory, mort tragiquement en Algérie, le 27 décembre. Ce militaire, qui appartenait à la 4<sup>e</sup> Compagnie du 75<sup>e</sup> R.I.M.A., trouva la mort en opérations dans le secteur de Collo, département de Constantine, et il devait être libéré d'ici quelques jours.

La levée du corps eut lieu à la

mairie où le cercueil avait été déposé. Un détachement du 60<sup>e</sup> Régiment d'infanterie, stationné à la caserne de Lons-le-Saunier, rendit les honneurs. Dans la nombreuse assistance on remarquait la présence de M. le Chef du cabinet du préfet ; de M. le Commissaire de police ; M. le maire, M. Soulier, les anciens combattants, les conseillers municipaux, la compagnie de sapeurs-pompiers, l'Éveil Sportif de Montmorot, les nombreux amis et habitants de Montmorot et de Dole. A la tête de cette foule, une famille éplorée anéantie, celle de Mme Denis Hory, sa veuve.

Après la cérémonie religieuse, l'inhumation eut lieu au cimetière de Montmorot, et ce'est là que successivement le Lieutenant d'armes de la caserne de Lons-le-Saunier, M. Malois, maire de la commune, M. le Chef du cabinet du préfet qui tour à tour saluèrent une dernière fois la mémoire de ce glorieux soldat.

Dire combien ces discours ont été écoutés et combien de larmes ont inondé tous les visages. Que cette foule nombreuse soit un réconfort pour Mme Denis Hory et sa famille, et l'assurance de la grande part que la population tout entière a prise à sa peine.

# Montmorot

## LES OBSEQUES DU CAPORAL HORY

Mort au champ d'honneur, le 27 décembre 1961, le caporal Denis Hory a reçu, jeudi 1er février, à 14 h. 30, l'hommage unanime de la population.

A l'église comme au cours du cortège funèbre, se trouvaient les drapeaux des anciens combattants, des médaillés militaires, des sapeurs-pompiers et de l'Eveil Sportif.

Un ancien combattant de 14-18, M. Masson, portait les décorations du défunt : médaille militaire et croix de la valeur militaire avec palmes.

Un détachement du 60ème R.I. rendait les honneurs militaires. Parmi l'assistance, on notait la présence de M. Darolles, chef de cabinet, représentant M. le préfet ; du lieutenant Matignot, représentant le général commandant la subdivision ; de M. Nabot, secrétaire général des médaillés militaires ; de M. Malois, maire de Montmorot, entourés de plusieurs conseillers municipaux, etc...

Parmi la foule qui suivait le fourgon mortuaire, des personnes de Dole, de la Côte-d'Or et de Courbouzon s'associaient à celles du pays.

Avant l'In Paradisum, M. le chanoine Clerc, curé de Montmorot, adressa quelques paroles de bonté à la famille et au cimetière, après la lecture des citations du disparu, deux discours furent prononcés ; l'un par M. Malois, au nom de la commune et l'autre par M. Darolles, qui apporta également les condoléances de M. le préfet du Jura.

Une épouse, un père, une maman, des frères, toute une famille, se retrouvent seuls avec leur immense chagrin. Si les mots nous manquent devant le deuil cruel qu'ils éprouvent, nous les assurons de nos chrétiennes et sincères condoléances.

## REMERCIEMENTS

Montmorot, Dole : Mme Denis HORY et sa famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui, dès que fut connu le décès de leur cher

**Denis**

tué en Algérie le 27 décembre 1961, puis lors de ses obsèques, le 1<sup>er</sup> février, ont bien voulu s'associer à leur grande douleur et leur témoigner toute leur sympathie, que ce soit par correspondance, visite, présence, aux obsèques, offres de fleurs ou de messes, ainsi que les personnalités civiles et militaires, M. le maire de Montmorot, les conseillers municipaux, les sociétés locales, le personnel de l'usine Odo, la délégation des cheminots de Dole et tous ses amis.

**Denis HORY**

1 939 – 1 961

**MOLOY**



Mort pour la France le 27 décembre 1961  
à EL HADBA, Bordj du Caïd  
Caporal  
1/75<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie de Marine

Denis HORY est né à MOLOY (Côte d'Or) le 22 septembre 1 939. Il est célibataire lorsqu'il part effectuer son service militaire.

Il est affecté au 1/75<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie de Marine (R.I.Ma) dans la région de Constantine. Il participe à de nombreuses opérations dans un régiment souvent sollicité, il obtient les galons de Caporal.

C'est au cours d'un accrochage qu'il trouvera la mort le 27 décembre 1961, à EL HADBA, au Bordj du Caïd (Région de Constantine)

Il est titulaire de la Médaille Militaire et de la Croix de la Valeur Militaire avec palme.

**Denis HORY repose au cimetière de MOLOY.**

Le vingt deux septembre, mil  
neuf cent trente neuf, six heures  
est né: Denis André Germain  
du sexe masculin, de André  
Hory, né à Marcilly sur Oille  
(Côte d'or) le vingt trois janvier  
mil neuf cent treize, employé à la  
S.N.C.F. et de Germaine, Blanche  
Van Olierberghe née à Poiseul-  
la-Grange (Côte d'or) le vingt  
cinq juillet, mil neuf cent dix

N<sup>o</sup> 9

Naissance de:  
Denis, André, Germain  
Hory  
du 22 Septembre

A contracté mariage le quinze neuf sans profession, son épouse  
Octobre mil neuf cent soixante domiciliés en cette commune  
d' DOLE, Jura, avec Marie Clotilde Dressé le vingt trois septembre

Lina FAVIER, dont mention faite mil neuf cent trente neuf, dix  
le dix neuf novembre mil neuf cent  
soixante. Le Maire *[Signature]* heures, sur la déclaration du

Décédé de d' EL-ATBA, Bordj, le Nord père qui lecture faite a  
département de Constantine, le vingt signé avec nous, Louis  
Sept de cembre mil neuf cent soixante Gerrier, décoré de la Croix  
dont mention faite par nous de guerre, chevalier de la  
Maire de Moloq le cinq février mil  
Neuf cent soixante deux. Le Maire: *[Signature]*



Légion d'Honneur, Maire de  
Moloq.

*[Signature]*  
Gerrier Hory

DÉPARTEMENT  
DU JURA

CANTON.

d. DOLE

COMMUNE

d. DOLE

Partie du contingent et numéro d'ordre  
au tableau de recensement cantonal (1).

104

(1) Ce numéro remplace l'ancien numéro de tirage ; l'intéressé devra toujours se le rappeler. Le premier numéro indique le contingent ; le second, le numéro d'ordre.

(2) Nom et prénoms.

(3) Localité où a lieu la réunion.

(4) Jour et date.

En cas de non-présentation devant le Conseil de Revision, l'intéressé pourra être appelé sous les drapeaux quinze jours avant la date d'appel nor. male de sa fraction de classe (Art. 19 de la loi).

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CLASSE DE 19 59.

## CONVOCATION INDIVIDUELLE devant le Conseil de Revision

Adressée par le Préfet et notifiée par le Maire.

rue Gollut - Cité Carillet

M (2) *Hory Denis André Germain*, inscrit sur les  
tableaux de recensement de la commune d. DOLE  
est invité à se présenter à (3) DOLE - Ecole Bellevue, Cité Bonnard  
le (4) JEUDI 13 MARS 1950 à 8 heures, 30  
devant le Conseil de revision, pour procéder à la formation de la classe 19 59.  
(Voir l'affiche placardée à la porte de la Mairie)

Le Préfet du département du Jura,

Georges CATRAL.

Convocation remise au jeune homme dénommé  
ci-contre ou à M  
son représentant.

Le Maire de la commune d

Cachet  
de la  
Mairie.

## AVIS

Les jeunes gens doivent se présenter devant le Conseil de revision dans un état satisfaisant de propreté, au jour et à l'heure fixés par la présente convocation.

Ceux qui ont à réclamer le bénéfice de certaines dispositions de la loi de recrutement, doivent présenter leurs réclamations, au plus tard, devant le Conseil de revision le jour fixé par la présente convocation, ou les lui confirmer s'ils les ont présentées antérieurement à cette date

Toute réclamation faite ultérieurement serait nulle et non avenue.



BESANÇON, le 6 Janvier 1962.

Le Général  
Commandant le Groupe de Subdivisions  
de Besançon

à Monsieur HORY André  
4, Cité Carbillet  
à DOLE (Jura)

PL/BM

7<sup>e</sup> RÉGION MILITAIRE

Groupe de Subdivisions  
de BESANÇON

Etat-Major - 3<sup>e</sup> Bureau

Tél. : 58.31 à 58.34

Poste 323

N<sup>o</sup> 03 /3  
Cl. 0

Monsieur,

Le Général commandant la 7<sup>ème</sup> Région Militaire vient de porter à ma connaissance le décès de votre fils le soldat HORY Denis, tué en opérations en A.F.N.

En cette douloureuse circonstance, je vous prie de bien vouloir accepter les condoléances de l'Autorité Militaire auxquelles je joins l'expression de ma profonde sympathie que je vous demande de partager avec tous les membres de votre famille.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée très attristée.



*G. H. B. B. B.*



Dokna le 2. 2. 62

Chers Monsieur et Dame

Sincèrement je regrette de n'avoir  
d'autres renseignements que ceux donnés par  
notre Capitaine.

Le que je peux vous affirmer c'est que  
Denis n'a pas souffert, ainsi que les  
camarades qui y sont malheureusement restés  
Nous étions dans les camions, Denis dans le  
premier et moi dans le deuxième, quand nous  
sommes tombés dans l'embuscade, et d'un seul  
coup ce fut le drame, ça n'a duré que deux



ou trois minutes et après nous avons tenu  
le coup.

Quand je reviendrais je vous rendrais visite  
là, nous pourrions parler et s'expliquer mieux  
que par lettre. Ce sera sans doute fin  
avril.

Veuillez recevoir de ma part et de ma mère  
les plus respectueuses.

Maquin Daniel.

A SP 86 367/AFN, le 23 Février 1962

X° REGION MILITAIRE  
-----  
CORPS D'ARMEE DE CONSTANTINE  
-----  
1/75° REGIMENT D'INFANTRIE DE MARINE  
-----

LETTRE D'AVIS  
-----

à Monsieur HORY André  
Rue Gollat à Jôle (JURA).

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, conformément à la réglementation en vigueur, j'ai adressé au Service des Successions Militaires, la totalité des papiers, objets et effets personnels ayant appartenu à :

- Grade : Capitaine
- Nom: HORY Prénoms : Louis
- Décédé le : 27 Décembre 1961
- Le dernier envoi a été effectué par mes soins le 22 Février 1962.

Je précise qu'il appartient désormais aux héritiers pour éviter dans leur intérêt des délais supplémentaires, d'adresser au Service des Successions Militaires - 139, Rue de Bercy PARIS (XII°) toute demande ultérieure relative à la remise de ces papiers, objets et effets.



L'Adjudant Chef GAREL  
Trésorier du 1/75° Rima

*Garel*

MCH/PP

MINISTÈRE DES ARMÉES

(TERRE)

DIRECTION DES TROUPES DE MARINE

-:-:-:-

Bureau du Personnel

-:-:-:-

"PENSIONS - ETAT-CIVIL"

-:-:-

231, Boulevard Saint-Germain, 231

PARIS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PARIS, le

26 FEV. 1962

N°

190555

TDM/BPEC.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, par Décision N° IO2I MA/DPC-7/TDM, en date du 15 Février 1962, la mention "MORT POUR LA FRANCE" a été attribuée à votre fils, le Caporal d'Infanterie de Marine H O R Y Denis, André, Germain, du 1/75ème Régiment d'Infanterie de Marine, décédé le 27 Décembre 1961 à BORDJ-DU-CAID - Commune d'EL ATBA (Département de CONSTANTINE).

Cette mention sera inscrite sur son acte de décès par la Mairie d'EL-ATBA et transcrite sur le Registre de l'Etat-Civil de DOLE, lieu de son domicile légal.

Ci-joint, un certificat délivré pour l'exemption des droits de mutation des successions.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée./.

le Général de Division BAZILLON  
Directeur des Troupes de Marine  
P.O. le Lt-Colonel DEDUIT  
Adjoint au Chef du Bureau du Personnel.

Monsieur André HORY  
Rue Gallut.

- DOLE -  
(Jura)



E X T R A I T

du décret en date du 10 Juillet 1962  
publié au J.O. du 9 Août 1962

portant concessions de la Médaille Militaire

ARTICLE 1er.- Sont décorés de la Médaille Militaire, les militaires dont les noms suivent :

A TITRE POSTHUME

REGULARISATIONS

.....  
HORY Denis, André, Germain - Caporal - I/75ème régiment d'infanterie  
de marine -Matricule N° 59/390/00774.

"Jeune gradé, chef d'équipe courageux et efficace,  
"chargé tout particulièrement de la pacification du village de BORDJ  
"DU CAID, a su obtenir, par la confiance, des renseignements intéres-  
"sants.

"Le 9 juin 1961 sur le Koudiat EL MERAKEB, a été à l'o-  
"rigine d'une action permettant la mise hors de combat d'un rebelle,  
"la capture d'un deuxième, la saisie d'une arme.

"Vient de donner toute sa mesure le 27 décembre 1961  
"sur la piste de BORDJ DU CAID où, pris dans une forte embuscade,  
"il s'est élancé à l'assaut à la tête de son équipe, participant à  
"la mise hors de combat de deux adversaires.

"Est tombé mortellement blessé en pleine action."

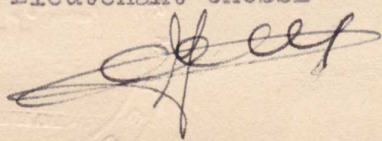
.....  
Ces concessions comportent l'attribution de la Croix de la  
Valeur Militaire avec Palme.

Par le Président de la République  
LE PREMIER MINISTRE,

Signé : Georges POMPIDOU

POUR AMPLIATION

L'Administrateur Civil de  
1ère Classe SOMMAIRE  
Chef du Bureau des Décorations,  
P.O. le Lieutenant CAUSSE



Signé : Charles de GAULLE

LE MINISTRE DES ARMEES,

Signé : Pierre MESSMER

SOUS-DIRECTION DES BUREAUX  
DU CABINET

BUREAU DES DECORATIONS

N° 47885 /SD/CAB/DECO/FP.

PARIS, le 30 AOUT 1962

Monsieur,

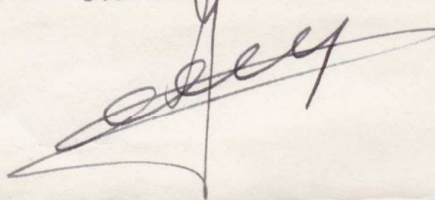
Comme suite à votre correspondance du 21 Août 1962, j'ai l'honneur de vous faire parvenir, sous rouleau, une ampliation du décret portant concession de la Médaille militaire à la mémoire de votre fils, le Caporal Denis H O R Y.

Les insignes de la Médaille militaire et de la Croix de la Valeur militaire avec palme ainsi qu'un extrait du décret seront transmis, dès que possible, à la Compagnie de Gendarmerie de LONS-le-SAUNIER (Jura) pour remise à votre belle-fille.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments renouvelés de profonde sympathie.

Monsieur André HORY  
Employé S.N.C.F.  
Cité Carillet  
4, rue Gollut  
D O L E (Jura)

Pour le MINISTRE des ARMÉES  
et pour le Directeur du Cabinet  
Le Chef du Bureau des Décorations  
P.O. Le Lieutenant CAUSSE



## INAUGURATION D'UNE PLAQUE À MOLOY



Les quidams qui passeront par Moloï, se souviendront qu'un enfant du village, fut l'un des 30 000 militaires français qui sont morts pour la France en Afrique du Nord entre 1952 et 1962.

C'est le 10 juin 2017 que la municipalité a décidé de rendre hommage à Denis Hory en inaugurant une plaque rappelant son sacrifice « Mort pour la France » à l'âge de 22 ans.

Denis Hory, servait en tant qu'appelé du contingent au 1/75 R.I.M.A., basé en Algérie dans la région de la presqu'île de Collo, « Petite Kabylie », secteur très connu par les nombreux accrochages meurtriers entre la France et l'A.L.N. Le 29 décembre, alors qu'une section de 25 hommes assurait la protection de la route qui relie Tamalous à El-Milia, elle fut prise vers 16 h 30 sous le feu nourri de deux fusils mitrailleurs d'une bande de quarante fellagas. Du 1/75 R.I.M.A. on devait dénombrer douze tués et cinq blessés, les décès du Sergent-Chef, Laprie, Chef de section et du Caporal Hory. (Sept appelés et trois harkis).

Le corps du Caporal Hory a été rendu à sa famille en laissant ses parents, frère et sœur éplorés. Il aurait dû être libéré en février 1962. Avant de partir en Algérie il exerçait le métier de charcutier à Dijon.

*Le Responsable Mémoire-Histoire*









